

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 27

Artikel: A la foire d'Echallens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



TYIN CHAGRIN.

(Patois fribourgeois: De « Dou viljo è dou novi »).

KAN din on minadzo on ch'acouardè bin, ke n'a rin ke kréje, ¹ ke to koua ² chu di ruète, ly-è pénabliyo de chè chè-parà, kan mîmo n'è pas po grantin. Toparé kan n'è pà po tôtevi, ³ on è pà perdu; chè fô adî fère una réjon.

L'ôtrî chu-jou témoin de l'immoda ⁴ d'on partikulyi ke tyithâve cha dâthe ⁵ po kotîè dzoa. Kan mîmo ché on bocon chin ke lyè vo katso pà ke l'è-jou mô ou kâ ⁶ ouna vouerba, kâ m'in fajé mô de ha poura pernetta ke chè trovâve to d'on kou vèva. Mâ vo fédé pà dou pochîn, ⁷ chin m'a pà tigné grantin.

Ly-iran dèkouthè la gâre, le trin irè près a modâ.

L'omo a cha fèna ke ployorâve à hotè lè vouè. — Ma, di vè, Tène, t'invècha pà, tè laminta pà kemin n'a toka; ⁸ ouna chenanna ly-è vuto pachâve, tè fô on bokon de réjon; pâyâra pà dinche.

La fèna. — Hi !... Hî !... Mè pu pà intini... ⁹ Ly oujo pà moujâ; ¹⁰ ominte te m'èkrii ?

L'omo. — Bin chertin, te pou kontâ déchu.

La fèna. — Ti lè dza, tiè ? te le m'è dzerè ? ¹¹

L'omo. — D'akouâ, ti lè dzoa, ti lè dzoa. Ora a tè rêvère.

La fèna. — Hî !... hi !... abr... hi ! hi ! hi ! abranche-mè onkor on yadzo.

L'omo. — Bon ! ora avi totè tè myôtzichè ¹² te me fâ a mankâ le trin; tinkelo lèvi !...

La fèna ke tsandè to d'on kou d'è ¹³ a cha tzanthon. — In !... parti ! lèvi ! kemin te l'â lèchi modâ ! On tè rekognè bin inke; ti adî le mîmo fou, ti djémè-jou tié on tcho, ¹⁴ on'immèthâ; ¹⁵ te puyé pà fère intenhon, grô brâtâ ! ¹⁶

E ouna lèterni ¹⁷ de mîmo komplimin ke derè, ¹⁸ mè moujo adî.

Ora fyâdè-vo hou balè damè !...

Tobi dè j'elyudzo..

¹ croise, empêche. — ² court. — ³ toujours. — ⁴ départ. — ⁵ femme, littéralement sa douce. — ⁶ cœur. — ⁷ souci. — ⁸ folle. — ⁹ me tenir, m'empêcher. — ¹⁰ Je n'ose pas y penser. — ¹¹ jure. — ¹² baisers. — ¹³ d'air. — ¹⁴ sot. — ¹⁵ étourdi. — ¹⁶ imbécile. — ¹⁷ litanie. — ¹⁸ dure.

SOUVENIRS D'ENFANCE.

LA vieille bastide où je naquis, en face des Alpilles, touchant le Clos-Créma, avait nom le Mas du Juge, un tènement de quatre paires de bêtes de labour, avec son premier charretier, ses valets de charrue, son pâtre, sa servante (que nous appelions la tante) et plus ou moins d'hommes au mois, de journaliers ou journalières, qui venaient aider au travail, soit pour les vers à soie, pour les sarclages, pour les foins, pour les moissons ou les vendanges, soit pour la saison des semailles ou celle de l'olivaison.

Mes parents, des « ménagers » étaient de ces

familles qui vivent sur leur bien, au labeur de la terre, d'une génération à l'autre ! Les ménagers, au pays d'Arles, forment une classe à part ; sorte d'aristocratie qui fait la transition entre paysans et bourgeois, et qui, comme toute autre, a son orgueil de caste. Car si le paysan, habitant du village, cultive de ses bras, avec la bêche ou le hoyau, ses petits lopins de terre, le ménager, agriculteur en grand, dans les « mas » de Camargue, de Crau ou d'autre part, lui, travaille debout en chantant sa chanson, la main à la char-rue...

Mon père, devenu veuf de sa première femme, avait cinquante-cinq ans lorsqu'il se remaria, et je suis le croît de ce second lit. Voici comment il avait fait la connaissance de ma mère :

Une année, à la Saint-Jean, maître François Mistral était au milieu de ses blés, qu'une troupe de moissonneurs abattait à la faucille. Un essaim de glaneuses suivait les tâcherons et ramassait les épis qui échappaient au rateau. Et voilà que mon seigneur père remarqua une belle fille qui restait en arrière, comme si elle eût eu peur de glaner comme les autres. Il s'avança près d'elle et lui dit :

— Mignonne, de qui est-tu ? Quel est ton nom ?

La jeune fille répondit :

— Je suis la fille d'Etienne Poulinet, le maire de Maillane. Mon nom est Délaïde.

— Comment ! dit mon père, la fille de Poulinet qui est le maire de Maillane, va glaner ?

— Maître, répliqua-t-elle, nous sommes une grosse famille : six filles et deux garçons, et notre père, quoiqu'il ait assez de bien, quand nous lui demandons de quoi nous attifer, nous répond : « Mes petites, si vous voulez de la parure, gagnez-en. » Et voilà pourquoi je suis venue glaner.

Six mois après cette rencontre, qui rappelle l'antique scène de Ruth et de Booz, le vaillant ménager demanda Délaïde à maître Poulinet, et je suis né de ce mariage.

Où donc, ma venue au monde ayant eu lieu le 8 septembre de l'an 1830, dans l'après-midi, la gaillarde accouchée envoya quérir mon père, qui était en ce moment, selon son habitude, au milieu de ses champs. En courant, et du plus loin qu'il put se faire entendre :

— Maître, cria le messenger, venez ! car la maîtresse vient d'accoucher maintenant même.

— Combien en a-t-elle fait ? demanda mon père.

— Un beau, ma foi.

— Un fils ! Que le bon Dieu le fasse grand et sage !

Et sans plus, comme si de rien n'était, ayant achevé son labour, le brave homme, lentement, s'en revint à la ferme. Non pas qu'il fût moins tendre pour cela ; mais élevé, endoctriné, comme les Provençaux anciens, avec la tradition romaine, il avait dans ses manières, l'apparente rudesse du vieux *pater familias*.

On me baptisa Frédéric, en mémoire, paraît-il, d'un pauvre petit gars qui, au temps où mon père et ma mère se « parlaient, avait fait gentiment leurs commissions d'amour, et qui, peu de temps après, était mort d'une insolation. Mais, comme elle m'avait eu a Notre-Dame de Septembre, ma mère m'a toujours dit qu'elle m'avait

voulu donner le prénom de *Nostradamus*, d'abord pour remercier la Mère de Dieu, ensuite par souvenir de l'auteur des *Centuries*, le fameux astrologue natif de Saint-Remy. Seulement ce nom mystique et mirifique, n'est-ce pas ? que l'instinct maternel avait si bien trouvé, on ne voulut l'accepter ni à la mairie ni au presbytère.

Ma première sortie sur les bras de ma mère, qui me nourrissait de son lait, lorsqu'elle fit ses relevailles, — tout cela vaguement, dans une lointaine brume, il me semble le revoir : elle, ma pauvre mère, dans la beauté, l'éclat de sa pleine jeunesse, présentant avec orgueil son « roi » à ses amies, et, cérémonieuses, les amies et parentes nous accueillant avec les félicitations d'usage et m'offrant un couple d'œufs, un quignon de pain, un grain de sel et une allumette, avec ces mots sacramentels :

— Mignon, sois plein comme un œuf, sois bon comme le pain, sois sage comme le sel, sois droit comme une allumette.

On trouvera peut-être tant soit peu enfantin de raconter ces choses. Mais, après tout, chacun est libre, et, à moi, il m'agréa de revenir, par songerie, dans mon premier maillot et dans mon berceau de mûrier et dans mon chariot à roulettes, car, là, je ressuscite le bonheur de ma mère dans ses plus doux tressaillements.

Quand j'eus six mois, on me délivra de la bande qui enveloppait mes langes (car Nanounet, ma mère-grand, avait très fort recommandé de me tenir serré à point, parce que, disait-elle, les enfants bien emmaillottés ne sont ni bancals ni bancroches), et, le jour de la Saint-Joseph, selon l'us de Provence, on me « donna les pieds » et, triomphalement, ma mère m'apporta à l'église de Maillane ; et sur l'autel du saint, en me tenant par les lisières, pendant que ma marraine me chantait : *Avène, avène, avène* (Viens, viens, viens), on me fit faire mes premiers pas.

Frédéric Mistral.

A LA FOIRE D'ECHALLENS

UN paysan s'était rendu à la foire d'Echallens pour y acheter un porc ; mais son achat fait, il s'attarda si bien autour de la bouteille que la nuit le surprit encore attablé dans l'hôtel du père Paschoud. Et le porc, attaché au barreau d'une fenêtre, attendait patiemment le départ de son nouveau maître.

Un avocat distingué de Lausanne, sortant du Tribunal devant lequel il avait plaidé jusqu'à la nuit, voulant entrer à l'hôtel, s'empêtra si bien dans la corde qui liait le porc, qu'il tomba sur celui-ci : Imprécations terribles de l'avocat, cris perçants du Payernois, qui attirent tout le monde dehors.

L'avocat interpelle violemment le propriétaire du goret ; mais le paysan, conservant tout son sang-froid, lève les épaules, regarde avec pitié le furibond Lausannois et lui dit :

— Eh ! monsieur l'avocat, est-ce que je suis pour quelque chose dans ce qui vous arrive avec mon cochon ?... vous êtes tous les deux attachés au barreau, arrangez-vous comme vous le pourrez !

L'avocat, trouvant la répartie bonne, eut assez d'esprit pour en rire avec tout le monde.